

MSNA – Termes de Référence de la recherche

Evaluation multisectorielle des besoins (MSNA)

MLI2601

Mali

15/06/2026

Version 2

REACH Informing
more effective
humanitarian action

1. Résumé exécutif

A. Information générale					
Pays d'intervention	Mali (MLI)				
Type d'urgence	☐	Désastre naturel	x	Conflit	☐ Autre (préciser)
Type of Crisis	☐	Crise soudaine	☐	Crise à progression lente	x Crise prolongée
Agence(s) / Organisme(s) mandataire(s)	OCHA, le Groupe de coordination inter-clusters (ICCG), l'Équipe humanitaire pays (EHP) et le Forum des ONG internationales au Mali (FONGIM)				
Code Projet IMPACT					
Durée totale de la recherche (de la conception de la recherche aux produits finaux / M&E)	Du 01/05/2026 au 31/12/2026				
Calendrier de la recherche (Et échéances anticipées)	1. Plan d'analyse de données (DAP) envoyé pour validation: 05/06/2026		7. Envoi du « Cadre d'analyse LSG » pour validation: 15/07/2026		
	2. Pilote/formation: 22/06/2026-26/06/2026		8. Présentation préliminaire des résultats/Atelier d'analyse conjoint: 15/09/2026		
	3. Début de la collecte de données: 29/06/2026		9. Analyse MSNI envoyée pour validation : 30/08/2026		
	4. Fin de la collecte de données: 15/08/2026		10. Bulletin envoyé pour validation : 15/09/2026		
	5. Base de données finale envoyée pour validation: 30/08/2026		11. Bulletin publié : 01/10/2026		
	6. Analyse envoyée pour validation: 05/09/2026		12. Autre (préciser): _/_/_/_/_/_		

Etape(s) humanitaire(s) clé(s)	Etapas		Echéances	
	x	HNRP (OCHA)	Septembre 2026	
	x	Planification d'ONGI (FONGIM)	Septembre 2026	
	x	ECHO HIP	Décembre 2026	
	☐	Autre (préciser):	_/_/_/_	
Type d'audience & Dissémination	Audience type		Dissémination	
	X Stratégique X Programmatique X Opérationnelle ☐ [Autre, Spécifier]		X Envoi général des produits (par exemple, via courriel aux consortiums d'ONG, aux membres de l'équipe humanitaire du pays, aux bailleurs) X Envoi aux secteurs (par exemple, Education, Abris, EHA) et présentation des résultats à la prochaine réunion du secteur X Présentation des résultats (par exemple à la réunion de l'équipe humanitaire du pays; d'un secteur) X Dissémination à travers de sites internet (Relief Web & REACH Resource Centre) ☐ [Autre, Spécifier]	
Plan détaillé de dissémination requis	X	Oui	☐	Non
Objectif général	L'évaluation multisectorielle des besoins (Multi-Sectoral Needs Assessment, MSNA) 2026 au Mali vise à mettre à disposition de la communauté humanitaire des données permettant de comprendre la nature et la sévérité des besoins humanitaires des populations au Mali, avec une représentativité par cercle (admin 2) couvert et par groupe de population (communauté hôte, ménages déplacés internes (PDI), ménages réfugiés (REF) afin d'informer le cycle de programmation humanitaire (HPC).			
Objectifs spécifiques	1. Identifier la démographie des ménages et les tendances en matière de déplacement des populations affectées par la crise. 2. Identifier les vulnérabilités et les besoins sectoriels et multisectoriels afin de comprendre comment la situation humanitaire affecte différemment les communauté hôte, PDIs, et REFs 3. Mettre à disposition de la communauté humanitaire des données permettant d'informer la sévérité sectorielle et intersectorielle des besoins pour chacune des régions, cercles et zones de subsistance couvertes. 4. Mettre à disposition de la communauté humanitaire des données permettant de comprendre l'évolution des besoins sectoriels et multisectoriels des populations affectées par la crise. 5. Identifier la redevabilité envers les populations affectées, y compris la préférence pour les types d'aide humanitaire et la satisfaction à l'égard de cette aide, ainsi que les besoins et la préférence pour les types d'informations à recevoir.			

<p>Questions de recherche</p>	<p><i>1. Quels sont les besoins sectoriels et multisectoriels des ménages au Mali, ainsi que le niveau de vulnérabilité, identifiés en fonction des zones de subsistance, des zones géographiques (en termes d'admin 1 et 2) et des groupes de population ?</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <i>• Dans quelle mesure les ménages ont-ils accès à une eau de qualité et aux infrastructures d'eau, d'hygiène et d'assainissement (EHA) ?</i> <i>• Dans quelle mesure les ménages ont-ils accès à un abri adéquat et aux biens non-alimentaires essentiels ?</i> <i>• Dans quelle mesure les ménages ont-ils accès à de la nourriture en quantité et de qualité suffisante, et à des revenus ?</i> <i>• Dans quelle mesure les garçons et les filles en âge d'aller à l'école au sein des ménages ont-ils accès à l'éducation ?</i> <i>• Dans quelle mesure les ménages ont-ils accès à une prise en charge sanitaire adéquate ?</i> <i>• Dans quelle mesure les enfants de moins de 5 ans ont-ils accès à une prise en charge nutritionnelle adéquate ?</i> <i>• Quels sont les principaux problèmes de protection et défis d'accès aux services de prise en charge des problèmes de protection rencontrés par les ménages ?</i> <i>• Quels sont les principaux mécanismes d'adaptation mis en place par les ménages pour faire face au manque de ressources et aux barrières d'accès aux services de base ?</i> <i>• Dans quelle mesure et sous quelle modalité les ménages affectés ont-ils accès à une aide humanitaire adaptée à leurs besoins ? Quelles sont leurs préférences en termes d'assistance ?</i> <i>• Quelle est la perception des ménages affectés par la crise humanitaire sur la pertinence de l'aide reçue, les obstacles à l'assistance et leurs interactions avec les acteurs humanitaires ?</i> <p><i>2. Quels sont les besoins sectoriels, multi-sectoriels et autres perçus par les ménages au Mali ?</i></p> <p><i>3. Dans quelle mesure certaines caractéristiques des ménages contribuent-elles à exacerber leurs besoins sectoriels, multi-sectoriels et leur vulnérabilité en termes d'accès aux ressources ou aux services de base ?</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <i>• Par sexe du chef de ménage</i> <i>• Par âge du chef de ménage</i> <i>• Par statut matrimonial du chef de ménage</i> <i>• Par niveau d'éducation du chef de ménage</i> <i>• Par statut de déplacement du chef de ménage</i> <i>• Par taille du ménage</i> <i>• Par présence d'un membre en situation de handicap dans le ménage</i> <i>• Par langue principale du ménage</i> <i>• Par profil de subsistance du ménage¹</i>
--------------------------------------	--

¹Le "profil de subsistance du ménage" fait référence aux types de production agricole et animale, ainsi qu'à la production aquatique, réalisée par les membres du foyer pour la consommation domestique ou la vente. Cette question vise à identifier les activités de subsistance dans les 12 derniers mois, y compris celles effectuées par des membres absents pour des raisons de transhumance. Les réponses possibles sont ensuite classées en catégories pour mieux refléter les principales activités de production du foyer. La catégorisation se fait comme suit : 1. Production agricole; 2. Production animale; 3. Production agricole et de bétail; 4. Production agricole et de poissons; 5. Production de bétail et de poissons; 6. Production agricole, de bétail et de poissons.

	<ul style="list-style-type: none"> • Par zone de subsistance² • Par région (Admin 1) • Par département (Admin 2) <p>4.. Dans quelle mesure le profil de déplacement (groupe de population, motifs du déplacement, nombre et durée du déplacement) contribue-t-il à exacerber la vulnérabilité des ménages ?</p> <p>5. Comment la sévérité des besoins a-t-elle évolué, tant au niveau sectoriel que multisectoriel, à travers les régions et départements, depuis mi-2025 ?</p>
Couverture géographique	<p>Sous réserve de la disponibilité des financements, toutes les régions du Mali seront couvertes conformément au nouveau découpage administratif utilisé cette année. La couverture sera toutefois mise en œuvre selon une logique de priorisation et de séquençage, comme suit : 1. ML08 Kidal ; 2. ML10 Ménaka ; 3. ML06 Tombouctou ; 4. ML09 Taoudenni ; 5. ML07 Gao ; 6. ML19 Bandiagara ; 7. ML18 Douentza ; 8. ML05 Mopti ; 9. ML14 Nara ; 10. ML12 Kita ; 11. ML01 Kayes ; 12. ML17 San ; 13. ML04 Ségou ; 14. ML01 Bamako ; 15. ML11 Nioro ; 16. ML13 Dioïla ; 17. ML02 Koulikoro ; 18. ML16 Koutiala ; 19. ML15 Bougouni ; 20. ML03 Sikasso</p> <p>Seules les zones jugées inaccessibles au moment de la collecte seront retirées de l'échantillon³.</p>
Sources de données secondaires	<p>OCHA, Mali : Besoins humanitaires et plan de réponse 2026, (février 2026)</p> <p>OCHA, Mali : Bulletin humanitaire, février–mars 2026, (avril 2026)</p> <p>OCHA / Humanitarian Action – Mali HRP 2026, suivi de la réponse, incluant le tableau de bord humanitaire au 31 décembre 2025</p> <p>Derniers rapports d'évaluations rapides multisectorielles disponibles, notamment les évaluations RRM/ERM publiées en 2025–2026</p> <p>INSTAT – Résultats du RGPH5, toujours utilisé comme référence démographique de base</p> <p>DNDS / OIM-DTM – Rapport sur les intentions futures des PDI, mai 2025</p> <p>DTM Mali, septembre 2025 pour stock national PDI ; Suivi des urgences 6, 3 avril 2026 pour mouvements récents</p>

² Les zones de subsistance désignent des territoires géographiques qui partagent des caractéristiques économiques et sociales similaires, en particulier en ce qui concerne les activités agricoles et pastorales. Ces zones sont utilisées pour analyser la diversité des pratiques de subsistance et d'adaptation des populations aux ressources naturelles disponibles. Dans le cas du Mali, les zones de subsistance comprennent : Zone 1 : Nomadisme et commerce transsaharien; Zone 2 : Nord élevage; Zone 3 : Boucle du Niger riz, élevage et pêche; Zone 4 : Centre élevage, mil et transferts; Zone 5 : Plateau Dogon mil et échalote; Zone 6 : Delta du Niger riz, bovins et pêche; Zone 7 : Office du Niger riz et maraîchage; Zone 8 : Nord-ouest sorgho, maïs, transferts et élevage; Zone 9 : Centre sorgho et mil; Zone 10 : Sud-est sorgho, mil et coton; Zone 11 : Sud maïs, coton et fruits; Zone 12 : Sud maïs, arboriculture fruitière, élevage et orpaillage; Zone 13 : Centre-est mil et élevage ; Zone 14 : Lacs mile t sorgho de décrue ; Zone 15 : Ouest arachide, sorgho et maïs ; Zone 16 : Sud-ouest orpaillage et maïs ; Zone 17 : Milieu urbain.

³ La situation sécuritaire pouvant rapidement évoluer, il se peut que certains cercles définis comme accessibles deviennent inaccessibles en cours de collecte de données et inversement. Voir section Méthodologie ci-dessous pour plus de détails.

	<p>OIM/DTM Mali – page pays, incluant les derniers rapports sur les mouvements de population, notamment le rapport DTM de Octobre - Decembre</p> <p>IOM, Rapport d'étude sure le changement climatique au Mali, Avril 2026</p> <p>Cadre Harmonisé – Mali, résultats de l'analyse de l'insécurité alimentaire aiguë actuelle et projetée, novembre 2025, valable jusqu'à août 2026</p> <p>Le rapport IPC sur la malnutrition aiguë, novembre 2025–octobre 2026</p> <p>ACLED – Armed Conflict Location & Event Data Project</p> <p>ENSAN Mali, septembre 2024</p> <p>SMART Mali 2024</p> <p>UNHCR Mali / Operational Data Portal, mars 2026</p> <p>GHSL / JRC data catalogue, mise à jour 2026 ; GHS-WUP R2025</p> <p>REACH – MSNA 2021, 2022, 2023, 2024, et 2025</p> <p>REACH – Toutes évaluations</p>			
B. Échantillonnage				
Groupes de Population <i>Sélectionnez tous les groupes de population sur lesquels votre évaluation collectera des données</i>	☒	PDI sur sites	☒	PDI sur sites informels⁴
	☒	PDI dans la communauté hôte	☐	Retournés
	☐	Réfugiés en camps/sites	☐	Réfugiés en camps/sites informels
	☐	Réfugiés dans la communauté hôte	☒	Réfugiés ⁵
	☒	Communauté hôte ⁶	☐	
Questionnaire Structuré (Quantitatif) - Cochez tout ce qui s'applique	☒	Échantillonnage Probabiliste	☐	Échantillonnage Non Probabiliste
Unité statistique de la collecte de données:	☒	Niveau individuel (pour certains indicateurs)	☒	Niveau ménage
	☐	Niveau localité / communauté	☐	Autre (préciser): _____
Echantillonnage probabiliste (population non-déplacée)				
Technique d'échantillonnage: ☐ Echantillon aléatoire ☒ Echantillon par grappe				

⁴ Toute personne qui a été contrainte ou obligée de fuir son domicile ou son lieu de résidence habituel, notamment en raison de conflits armés, de situations de violence généralisée, de violations des droits de l'homme ou de catastrophes naturelles ou d'origine humaine, ou afin d'en éviter les conséquences, et qui n'a pas franchi une frontière étatique internationalement reconnue.

⁵ Toute personne se trouvant en dehors de son pays d'origine et qui a besoin d'une protection internationale en raison de la crainte d'être persécutées ou d'une menace grave pesant sur son intégrité physique ou sa liberté dans son pays d'origine, résultant de persécutions, de conflits armés, de violences ou de troubles graves à l'ordre public.

⁶ Une communauté qui accueille un grand nombre de réfugiés ou de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, qu'ils vivent dans des camps, soient intégrés dans des foyers ou vivent de manière autonome.

L'échantillon est stratifié : ☒ **Oui** ☐ Non

Si oui, quelles sont les stratifications:

- ° Géographique: Régions (admin 1) et Cercle (admin 2)
- ° Groupe de population: communauté hôte
- ° Autre : Zone de subsistance

Quelle est l'Unité Primaire d'Échantillonnage (UPE):

Pour les ménages non déplacés : hexagones

En cas d'échantillonnage par grappe, quelle est la taille minimale du cluster ? 6

Cadre d'échantillonnage:

La taille de la population des UPE **pour chaque groupe de population** est-elle disponible ?

☒ **Oui** ☐ Non

Sélection:

Probabilité de sélection proportionnelle à la taille? ☒ **Oui** ☐ Non

Sélection des UPE avec remise/remplacement?: ☒ **Oui** ☐ Non

Niveau de précision visé pour chaque strate:

90 % Niveau de confiance

10 +/- % marge d'erreur

Tampon/marge: **5 %**

Taille de l'échantillon total : cible visée **13 636 ménages non-déplacés**

*** La réalisation de l'échantillon total dépendra du financement ***

Re-échantillonnage:

Une liste de réserve d'UPE / de ménages est-elle disponible en cas d'inaccessibilité d'une zone?

☒ **Oui** ☐ Non

Méthode de collecte de données: ☒ **Face à face** ☐ Collecte de données à distance

Echantillonnage probabiliste (population déplacée internet et réfugiés)

Technique d'échantillonnage: ☒ **Echantillon aléatoire** ☐ Echantillon par grappe

L'échantillon est stratifié : ☒ **Oui** ☐ Non

Si oui, quelles sont les stratifications:

- ° Géographique: Régions (admin 1) et Cercle (admin 2)
- ° Groupe de population: PDI, REF
- ° Autre : Zone de subsistance

Quelle est l'Unité Primaire d'Échantillonnage (UPE):

Pour les ménages déplacés, réfugiés : communes (admin3)

Cadre d'échantillonnage:

La taille de la population des UPE **pour chaque groupe de population** est-elle disponible ?

☒ **Oui** ☐ Non

*** Les données sont considérées quasi-représentatives pour les PDI et réfugiés, en raison des méthodes d'identification des PDI et réfugiés hors sites (voir section 3.1) ***

Sélection:

Probabilité de sélection proportionnelle à la taille? ☒ **Oui** ☐ Non

Sélection des UPE avec remise/remplacement? ⁷: ☒ **Oui** ☐ Non

Niveau de précision visé pour chaque strate:

90 % Niveau de confiance

10 +/- % marge d'erreur

Tampon/marge: **5 %**

Taille de l'échantillon total : cible visée **3 270 ménages PDI, 1 682 et ménages réfugiés.**

*** La réalisation de l'échantillon total dépendra du financement ***

Re-échantillonnage:

Une liste de réserve d'UPE / de ménages est-elle disponible en cas d'inaccessibilité d'une zone?

☒ **Oui** ☐ Non

Méthode de collecte de données: ☒ **Face à face** ☐ Collecte de données à distance

C. Questionnaire MSNA

<p>Elaboration du questionnaire</p>	<p>Indicateurs obligatoires</p> <p>Tous les indicateurs obligatoires de la banque d'indicateurs MSNA 2026 ont été inclus sans altération : ☒ Oui ☐ Non</p> <p>Formulaire XLS des indicateurs obligatoires</p> <p>Le questionnaire Kobo fourni pour les indicateurs obligatoires a été utilisé sans altération : ☒ Oui ☐ Non</p>
<p>Plateforme(s) de gestion des données</p>	<p>☒ IMPACT ☐ Autre (préciser)</p>
<p>Type(s) de produit(s) attendu(s)</p>	<p>☒ Base de données #: 1</p> <p>☒ Tableaux de fréquences #: 1</p> <p>☒ Tableaux de sévérité #: 1</p> <p>☒ Bulletin #: 1</p> <p>☒ Factsheet démographique #: 1</p> <p>☒ Factsheet sur les déplacements #: 1</p> <p>☒ Factsheet HESPER #: 1</p> <p>☒ Factsheet sur la sécurité alimentaire #: 1</p> <p>☒ Factsheet EHA #: 1</p> <p>☒ Factsheet ABNA #: 1</p> <p>☒ Factsheet sur la protection #: 1</p>

	<p> X Factsheet sur l'éducation #: 1 X Factsheet sur la santé #: 1 X Factsheet AAP #: 1 X Situation overview sur l'analyse des tendances #: 1 X Factsheet sur les zones de subsistance #: 1 X Présentation multisectorielle #: 1 Et possiblement : X Zooms régionaux : TBD </p>	
Accès aux données	X	Base de données finale anonymisée publique, accessible sur le REACH resource center
	X	Base de données finale anonymisée publique, accessible via HDX Connect
	☐	Tableaux d'analyse ou tableau de bord interactif public, accessible sur le REACH resource center
	☐	Tableau d'analyse public ou tableau de bord interactif public, accessible sur HDX Connect
Visibilité <i>Spécifier quels logos devront apparaître sur les produits</i>	REACH	
	Bailleur: SIDA.	
	Plateforme de coordination: OCHA, ICCG, FOINGIM	
	Partenaires: DNDS, WFP, FAO, FONGIM, Islamic relief, DRC, World Vision, OXFAM, NRC, CARE, Save the Children, ACF, WHH,.	

2. Justification

2.1 Contexte et informations générales

Le Mali est confronté à une crise humanitaire sévère et prolongée depuis 2012. En 2026, le pays continue de faire face à une situation sécuritaire instable, marquée par la persistance des conflits armés, des violences contre les civils, des déplacements forcés et des contraintes croissantes d'accès humanitaire, affectant principalement les régions du nord, du centre et certaines zones du sud du pays. Selon le Plan de réponse et des besoins humanitaires 2026, environ 5,1 millions de personnes auront besoin d'assistance humanitaire et de protection au Mali, dont 3,8 millions sont ciblées par la réponse humanitaire, pour un financement requis de 577,9 millions USD.⁸ Cette baisse apparente par rapport aux 6,4 millions de personnes dans le besoin en 2025 ne traduit pas nécessairement une amélioration de la situation humanitaire, mais s'explique en grande partie par un cadrage analytique plus restreint dans le cadre du JIAF 2.0 et du recentrage de la réponse humanitaire.

Les besoins en matière de sécurité alimentaire demeurent importants. Selon les résultats du Cadre Harmonisé, 1 560 189 personnes devraient se trouver en situation d'insécurité alimentaire aiguë, phases 3 à 5, pendant la période projetée de juin à août 2026, dont 56 654 personnes en phase 4.⁹ En parallèle, les effets du changement climatique, notamment la sécheresse, les inondations et la variabilité des saisons agricoles, continuent d'exacerber les vulnérabilités existantes, en affectant directement la sécurité alimentaire, l'accès à l'eau, les moyens de subsistance et la capacité des ménages à faire face aux chocs.

Cette combinaison de facteurs rend les populations particulièrement vulnérables et accentue les défis socio-économiques structurels, notamment la pauvreté, l'accès limité aux services de base, les inégalités, ainsi que la pression sur les communautés hôtes. Face à cette succession de chocs, les conséquences sur les modes de vie individuels et collectifs sont multiples, contraignant plusieurs centaines de milliers de personnes à se déplacer de manière forcée à travers le pays. Les dernières données disponibles du portail opérationnel du HCR indiquent que des mises à jour sur les réfugiés, personnes déplacées internes, retournés et demandeurs d'asile étaient disponibles jusqu'au 31 mars 2026.¹⁰ Le Mali continue également d'accueillir des populations déplacées depuis les pays voisins, notamment du Burkina Faso et du Niger, ce qui accentue les besoins dans les zones d'accueil et les régions frontalières.

Dans un contexte de réduction et de priorisation des financements humanitaires, les partenaires humanitaires restent engagés, mais la réponse demeure contrainte par des ressources limitées, des défis sécuritaires et des difficultés d'accès. Dans ce contexte de crise multidimensionnelle en évolution rapide, l'obtention d'informations actualisées sur les besoins des populations touchées revêt une importance capitale pour éclairer le cycle de programmation humanitaire et orienter les décisions des acteurs humanitaires. La MSNA 2026 vise ainsi à fournir des données actualisées, comparables et détaillées afin de faciliter une réponse humanitaire appropriée, ciblée et efficace face aux défis opérationnels, sécuritaires et financiers du pays, tout en soutenant la prise de décision des acteurs humanitaires.

2.2 Effets escomptés

⁸ OCHA, Mali : [Besoins humanitaires et plan de réponse 2026](#) (février 2026)

⁹ Cadre Harmonisé – Mali, [résultats de l'analyse de l'insécurité alimentaire aiguë actuelle et projetée, novembre 2025](#), valable jusqu'à août 2026

¹⁰ OIM/DTM Mali, [rapport DTM de Octobre - Décembre](#) 2025 (mars 2026)

Ainsi, la MSNA 2026 a pour objectif de cartographier les besoins humanitaires au Mali, en mettant à la disposition des acteurs humanitaires des données actualisées sur les besoins intersectoriels des ménages, représentatives au niveau admin2 (cercle) du nouveau découpage administratif et, lorsque la taille de l'échantillon le permet, quasi-représentatives des principaux groupes de population, notamment les ménages hôtes, les PDI et les réfugiés.

Ces données permettront aux acteurs humanitaires, ainsi qu'aux mécanismes de coordination humanitaire, d'appuyer leurs décisions programmatiques et stratégiques sur des données récentes, comparables et précises. Les résultats de la MSNA 2026 contribueront ainsi aux analyses sectorielles et intersectorielles des clusters, au processus HNO/HRP, ainsi qu'aux besoins d'analyse et de priorisation des autres acteurs humanitaires intervenant au Mali.

3. Méthodologie

3.1 Aperçu de la méthodologie

L'évaluation multisectorielle des besoins (MSNA) au Mali consistera en une revue des données secondaires pertinentes, suivie d'un exercice de collecte de données primaires à l'échelle nationale. L'évaluation visera à couvrir l'ensemble des régions et cercles du Mali conformément au nouveau découpage administratif en vigueur. Toutefois, en raison des contraintes opérationnelles, sécuritaires et financières, la couverture sera mise en œuvre de manière progressive, selon une logique de priorisation et de séquençage des zones. L'ordre de priorisation envisagé est le suivant : ML08 Kidal ; ML10 Ménaka ; ML06 Tombouctou ; ML09 Taoudenni ; ML07 Gao ; ML19 Bandiagara ; ML18 Douentza ; ML05 Mopti ; ML14 Nara ; ML12 Kita ; ML01 Kayes ; ML17 San ; ML04 Ségou ; ML01 Bamako ; ML11 Nioro ; ML13 Dioïla ; ML02 Koulikoro ; ML16 Koutiala ; ML15 Bougouni ; ML03 Sikasso.

Afin de collecter des données primaires, l'évaluation adoptera une méthodologie quantitative visant à obtenir des résultats généralisables aux groupes de population ciblés au niveau des cercles (division administrative 2), et lorsque la taille de l'échantillon le permet, représentatifs ou quasi-représentatifs pour les principaux groupes de population (ménages hôtes, personnes déplacées internes et réfugiés).¹¹ La cible d'enquêtes sera définie de sorte à obtenir des résultats représentatifs avec un niveau de confiance de 90 % et une marge d'erreur maximale de 10 %, afin de tenir compte des contraintes financières et opérationnelles.

Compte tenu de la dispersion de la population et de l'étendue du territoire, l'échantillon pour les ménages non-déplacés sera généré selon une méthodologie d'échantillonnage aléatoire stratifié en grappes à deux degrés (« two-stage cluster sampling ». La taille minimale des grappes sera fixée à six enquêtes par localité. Pour les populations déplacées internes et réfugiées, l'échantillon sera généré selon un échantillonnage aléatoire stratifié en deux étapes.

Dans un contexte marqué par des contraintes sécuritaires et d'accès, il est probable que certaines zones ne puissent être atteintes lors de la collecte. Les résultats ne pourront donc pas être généralisés aux populations résidant dans les zones inaccessibles.

¹¹ Le concept de quasi-représentativité est utilisé ici dans le cadre des ménages PDI et réfugiés. Pour les ménages PDI et réfugiés hors site, les enquêteurs collectent d'abord des informations préliminaires auprès des chefs de site et d'autres ménages pour identifier les localisations des ménages PDI vivant hors site. Ces renseignements sont complétés par des discussions avec d'autres informateurs ou représentants de la commune, pour sélectionner les ménages (voir 3.4.3.).

Les entretiens seront conduits en personne avec un répondant par ménage (généralement le ou la chef.fe de ménage). Les données seront collectées à l'aide d'un questionnaire structuré, élaboré sur la base de la revue des données secondaires et en consultation avec OCHA, les clusters, l'ICCG, le FONGIM, DNDS et les agences des Nations Unies. Les ménages seront sélectionnés de manière aléatoire au sein de localités elles-mêmes sélectionnées aléatoirement, et une technique d'échantillonnage systématique sera utilisée pour identifier les ménages à enquêter.

L'outil de collecte permettra de recueillir des informations sur les caractéristiques des ménages (composition, statut de déplacement, présence de personnes à besoins spécifiques), ainsi que sur les contraintes d'accès aux ressources essentielles, aux services de base et aux services sociocommunautaires.

La collecte de données est envisagée entre juin et août 2026, sous réserve des contraintes opérationnelles et sécuritaires.

Après nettoyage et agrégation des données, les analyses seront réalisées en collaboration avec les clusters sectoriels et les mécanismes d'évaluation existants au Mali, afin d'assurer la pertinence et la bonne interprétation des résultats. La méthodologie d'analyse sera définie de manière à maximiser l'utilité des données dans le cadre du processus HNO/HRP 2026, en s'alignant dans la mesure du possible avec le cadre d'analyse du Joint Intersectoral Analysis Framework (JIAF 2.0).

En ce qui concerne les données de sécurité alimentaire, celles-ci seront alignées avec le Cadre Harmonisé et pourront être utilisées dans ce cadre, notamment pour les analyses en période de soudure.

Suite aux analyses primaires, IMPACT organisera des ateliers d'analyse avec les partenaires nationaux et contribuera aux exercices de calcul des personnes dans le besoin (PiN) en collaboration avec OCHA et les clusters. Dans ce cadre, IMPACT assurera un rôle de soutien technique, en coordination étroite avec les partenaires opérationnels.

Parallèlement, des analyses approfondies seront menées, donnant lieu à la production des livrables d'information prévus, ainsi qu'à des sessions de restitution et de diffusion auprès des acteurs humanitaires, selon les besoins.

3.2 Groupe de population d'intérêt

L'évaluation multisectorielle des besoins a pour unité de mesure le ménage¹², impliquant que la majorité des questions seront posée au chef de ménage ou un autre membre adulte qui rapportera les besoins pour l'ensemble des membres de son ménage. Cependant, un volet de l'évaluation comprendra également des questions individuelles, posées au chef de ménage concernant chaque membre de son ménage, afin d'obtenir une compréhension plus détaillée sur certains thèmes, notamment l'éducation, la nutrition et les soins de santé. Cette approche vise à offrir une compréhension plus granulaire des besoins et des vulnérabilités des populations.

Afin de rendre compte au mieux des facteurs exacerbant les besoins et vulnérabilités des populations, y compris les facteurs structurels, les données de l'évaluation MSNA seront collectées auprès des ménages dans toutes les 20 régions du Mali. Un niveau de représentativité au niveau cercle sera adopté dans chaque région (admin 2). Pour l'enquête ménages, trois groupes de population distingués en fonction de leur statut de déplacement, ont été identifiés comme cible : la population non-déplacée, la population déplacée interne, et la population réfugiée

¹² Dans le contexte Malien, le ménage comprend toutes les personnes qui vivent sous un même toit et sont soumis aux décisions finales d'un chef de ménage, femme ou homme, enfant ou adulte. Cette définition implique les famille monogame, polygame ou célibataire et comprend aussi les ménages qui ne sont constitués que d'une seule personne

(pour définition détaillée, voir 3.4.3.). Ces groupes seront ciblés de sorte à obtenir une représentativité par groupe de population et par cercle dans chaque région.

Population hôte : l'ensemble des personnes qui, au moment de l'enquête, ne sont pas en situation de déplacement (y compris de retour) en raison de la crise.

Population déplacée interne : toutes les personnes contraintes de quitter leur lieu de résidence habituel et actuellement déplacées à cause de la crise.

Population réfugiée : l'ensemble des personnes déplacées depuis un autre pays en raison de la crise et résidant actuellement sur un site, dans un lieu de regroupement ou en famille d'accueil.

3.3 Revue des données secondaires

L'évaluation multisectorielle des besoins au Mali s'inscrit dans le système d'évaluations existant afin de compléter les lacunes informationnelles entravant le processus de planification humanitaire. Une revue des données secondaires rendues disponibles par les acteurs gouvernementaux et humanitaires a ainsi été effectuée pour améliorer la compréhension du contexte et identifier les besoins d'information les plus cruciaux. Nous nous appuyerons aussi sur les données disponibles concernant la taille et la localisation des différents groupes de population pour effectuer l'échantillonnage ainsi que sur les données, analyses et documents existants lors de l'analyse des données. Le tableau ci-dessous présente de façon non-exhaustive les principales sources de données utilisées aux différentes étapes du cycle de recherche.

Tableau 1 : Revue des données secondaires

Etape du cycle de recherche	Données secondaires utilisées ou à utiliser	Informations disponibles	Utilité des données (comment les données sont utilisées)
Conception de la recherche	OIM/DTM Mali – page pays , incluant les derniers rapports sur les mouvements de population, notamment le rapport DTM de Octobre - Décembre	Données sur les mouvements de population, PDI, retournés, flux migratoires, lieux de déplacement, profils des ménages, vulnérabilités et besoins. La DTM Mali collecte des informations sur les mouvements de population et leurs besoins depuis 2012.	Sert à définir les zones prioritaires, identifier les populations cibles, orienter l'échantillonnage et adapter les outils aux dynamiques de déplacement.
	OCHA, Mali : Besoins humanitaires et plan de réponse 2026 , publié en février 2026	Analyse globale des besoins humanitaires, populations dans le besoin, populations ciblées, priorités sectorielles, zones prioritaires et cadre de réponse 2026. Le HNRP 2026 indique 5,1 millions de personnes dans le besoin et 3,8 millions ciblées.	Sert de cadre de référence pour aligner la recherche avec les priorités humanitaires nationales, sélectionner les thématiques clés et justifier la pertinence de l'étude.
	OCHA, Mali : Bulletin humanitaire, février–	Mise à jour récente sur l'évolution de la crise, les incidents, les réponses	Sert à actualiser le contexte, intégrer les développements récents

	mars 2026 , publié en avril 2026	humanitaires, les contraintes opérationnelles et les besoins émergents.	et ajuster les questions de recherche aux dynamiques humanitaires en cours.
	OCHA / Humanitarian Action – Mali HRP 2026, suivi de la réponse, incluant le tableau de bord humanitaire au 31 décembre 2025	Données sur la mise en œuvre de la réponse 2025, couverture sectorielle, financement, gaps, tableau de bord humanitaire et niveau d'atteinte des populations ciblées.	Sert à identifier les lacunes de réponse, éviter la duplication avec les données existantes et cibler les zones ou secteurs insuffisamment couverts.
	Derniers rapports d'évaluations rapides multisectorielles disponibles, notamment les évaluations RRM/ERM publiées en 2025-2026	Évaluations rapides multisectorielles après choc : déplacements récents, besoins urgents, accès, sécurité alimentaire, abris/NFI, EHA, santé, protection et faisabilité de réponse. Le RRM Mali repose sur la veille, l'évaluation et la réponse multisectorielle aux populations affectées par un choc.	Sert à identifier les chocs récents, formuler des hypothèses de vulnérabilité, prioriser les localités affectées et adapter les modules du questionnaire.
	INSTAT – Résultats du RGPH5 , toujours utilisé comme référence démographique de base	Données démographiques de base : population totale, répartition géographique, âge, sexe, structure des ménages et indicateurs démographiques. Le RGPH5 estime la population du Mali à 22 395 489 habitants en 2022.	Sert de base pour le cadrage démographique, la stratification géographique, les estimations de population et la pondération éventuelle des résultats.
	DNDS / OIM-DTM – Rapport sur les intentions futures des PDI , mai 2025	Données sur les intentions de retour, d'intégration locale ou de relocalisation des PDI, conditions de retour, obstacles, préférences et besoins liés aux solutions durables.	Sert à intégrer une lecture prospective des déplacements, orienter les questions sur les intentions des ménages et distinguer besoins immédiats et solutions durables.
	IOM, Rapport d'étude sur le changement climatique au Mali , Avril 2026	Analyse des aléas climatiques, notamment sécheresse, inondations, dégradation des sols et raréfaction de l'eau, ainsi que leurs liens avec	Sert à intégrer les facteurs climatiques dans le cadre analytique, identifier les zones exposées et formuler des questions sur les chocs

		mobilité, vulnérabilités et moyens d'existence.	climatiques et les stratégies d'adaptation.
	Cadre Harmonisé – Mali, résultats de l'analyse de l'insécurité alimentaire aiguë actuelle et projetée, novembre 2025 , valable jusqu'à août 2026	Classification de l'insécurité alimentaire aiguë actuelle et projetée, par zone, avec phases de sévérité et projections jusqu'à août 2026. Le Cadre Harmonisé sert à classifier la sévérité de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle de manière consensuelle.	Sert à cibler les zones à risque alimentaire, contextualiser les indicateurs de sécurité alimentaire et prioriser les ménages ou localités exposés à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire.
	Le rapport IPC sur la malnutrition aiguë, novembre 2025–octobre 2026	Données sur la malnutrition aiguë, classification IPC AMN, cas estimés chez les enfants de 6–59 mois et femmes enceintes/allaitantes, zones critiques et projections. L'IPC estime 1,12 million d'enfants de 6–59 mois et 91 000 femmes enceintes/allaitantes affectés par la malnutrition aiguë sur la période	Sert à intégrer la nutrition comme axe prioritaire, cibler les zones à forte vulnérabilité nutritionnelle et adapter les questions liées à l'alimentation, santé, EHA et accès aux services.
Collecte des données	ACLED – Armed Conflict Location & Event Data Project	Données sur les incidents sécuritaires	Appréciation de l'évolution de la situation sécuritaire
	OCHA, Mali : Besoins humanitaires et plan de réponse 2026 , publié en février 2026	Priorisation de la réponse humanitaire	Appréciation des zones accessibles, des priorités et de la stratégie en cours
Analyse des données et produits	ENSAN Mali , septembre 2024	Données sur la sécurité alimentaire des ménages, consommation alimentaire, stratégies d'adaptation, moyens d'existence, accès aux marchés, vulnérabilités économiques et zones à risque.	Utilisées pour orienter la conception de l'étude, identifier les zones et groupes les plus vulnérables, formuler les questions liées à la sécurité alimentaire et contextualiser les résultats attendus.

	SMART Mali 2024	Données nutritionnelles et anthropométriques, notamment malnutrition aiguë globale, malnutrition aiguë sévère, mortalité rétrospective, situation nutritionnelle des enfants et parfois des femmes.	Utilisées pour intégrer la nutrition dans le cadre analytique, cibler les zones à forte vulnérabilité nutritionnelle et adapter les indicateurs liés à santé, alimentation, EHA et accès aux services.
	UNHCR Mali / Operational Data Portal, mars 2026	Données opérationnelles sur les réfugiés, demandeurs d'asile, retournes et parfois PDI ; chiffres par localisation, pays d'origine, statuts, profil démographique et présence opérationnelle.	Utilisées pour identifier les populations réfugiées à inclure, définir les zones de couverture, estimer les volumes de population et assurer que la méthodologie prend en compte les groupes sous mandat HCR.
	GHSL / JRC data catalogue, mise à jour 2026 ; GHS-WUP R2025	Données géospatiales sur les zones bâties, établissements humains, densité de population, degré d'urbanisation et répartition spatiale des populations.	Utilisées pour appuyer le cadrage géographique, distinguer zones urbaines/rurales, identifier les concentrations de ménages hôtes et améliorer la planification de l'échantillonnage spatial.
	DTM Mali, septembre 2025 pour stock national PDI ; Suivi des urgences 6 , 3 avril 2026 pour mouvements récents	Données sur les personnes déplacées internes, retournes, mouvements récents, localités d'accueil, causes de déplacement, profils des ménages, besoins prioritaires et évolution des déplacements.	Utilisées pour définir les populations PDI cibles, actualiser la couverture géographique, adapter l'échantillonnage aux mouvements récents et intégrer les dynamiques de déplacement dans la conception de la recherche.
	REACH – MSNA 2021, 2022, 2023, 2024, et 2025	Données de tous les secteurs humanitaires	Analyse croisée sur tous les secteurs humanitaires et analyse des tendances
	REACH – Toutes évaluations	Données sur tous les secteurs humanitaires	Analyse croisée sur tous les secteurs humanitaires

3.4 Collecte de données primaire

3.4.1 Méthodologie de l'échantillon

La taille d'échantillon par strate est calculée à partir de la formule de Krejcie et Morgan (1970), largement utilisée en recherche dans les sciences sociales. Elle est dérivée de la formule de Cochran¹³ où un facteur de correction est ajouté pour une population finie. Elle est décrite par la formule suivante :

$$n = \frac{\chi^2 N p (1 - p)}{\beta^2 (N - 1) + (\chi^2 p (1 - p))}$$

Avec :

n : taille de l'échantillon

χ^2 : la loi de khi-deux pour le niveau de confiance spécifié avec 1 degré de liberté

N : taille de la population

p : proportion attendue (estimée à 0,5 pour obtenir une taille d'échantillon maximale¹⁴)

β : marge d'erreur souhaitée (exprimée en pourcentage)

En raison de l'adoption d'un plan d'échantillonnage en grappes pour les populations hôtes, les individus appartenant à une même grappe ont tendance à présenter des caractéristiques similaires (corrélation intra-grappe). Cette homogénéité intra-grappe réduit la variabilité observée dans l'échantillon par rapport à celle de la population donc augmente la variance des estimations.

Afin de garantir que l'échantillon reflète au mieux la diversité de la population, il est nécessaire de prendre en compte cette similarité. Celle-ci peut être mesurée à l'aide de l'effet de grappe. Par définition, l'effet de grappe est le rapport entre la variance avec le plan en grappes et la variance pour un échantillonnage aléatoire simple. La formule suivante (Kish, 1965) permet de calculer cet effet :

$$deff = 1 + (\underline{m} - 1)\rho$$

Avec :

$deff$: effet de grappe

$\underline{m}$: taille moyenne d'une grappe

ρ : coefficient de corrélation intra-grappe

Ainsi, la variance obtenue avec un plan d'échantillonnage en grappes est multipliée par le facteur $deff$ par rapport à celle issue d'un échantillonnage aléatoire simple. Par conséquent, afin de maintenir un même niveau de précision (même marge d'erreur et niveau de confiance), il est nécessaire d'ajuster la taille initiale de l'échantillon en tenant compte de cet effet :

$$n_{ajusté} = n * deff$$

Avec :

$n_{ajusté}$: taille d'échantillon ajustée de l'effet de grappe

n : taille de l'échantillon pour un échantillonnage aléatoire simple

¹³ La formule de Cochran utilise le carré du quantile de la loi normale centrée réduite tandis que celle de Krejcie et Morgan utilise le quantile de la loi de khi-deux à 1 degré de liberté (considéré comme une approximation du carré du quantile de la loi normale centrée réduite)

¹⁴ En l'absence d'informations préalables sur la proportion réelle dans la population, il est d'usage de retenir $p = 0,5$ car à cette valeur, la variance de l'estimateur d'une proportion ($Varp = p(1-p)n$) atteint sa valeur maximale 0.25. Cette approche est dite conservatrice (Kish, 1965 ; Cochran, 1977).

deff : effet de grappe

La taille moyenne de grappe a été fixée à 6 ménages afin de limiter les contraintes opérationnelles : nombre limité d'enquêteurs disponibles, temps de collecte, accessibilité et coût logistique des déplacements. Sur la base des observations issues des précédentes évaluations par échantillonnage en grappes réalisées par REACH, un coefficient de corrélation intra-grappe (ρ) de 0.06 a été retenu car elle reflète une similarité modérée entre les ménages d'une même grappe.

En conséquence, un effet de grappe (design effect) de 1.3 a été appliqué afin d'ajuster la taille d'échantillon et de tenir compte de l'augmentation de la variance induite par le plan d'échantillonnage en grappes.

Un tampon ou buffer de (5%) est appliqué à la taille d'échantillon minimale pour compenser les non-réponses, erreurs de terrain ou pertes de données pendant le nettoyage :

$n_{final} = n_{ajusté} (1 + tampon)$ Une application R Shiny de IMPACT intègre les étapes de calculs de la taille de l'échantillon décrites ci-dessus, et par conséquent automatise le calcul de la taille d'échantillon, la sélection aléatoire des grappes et la répartition du nombre d'enquêtes à réaliser pour chaque grappe tirée.

3.4.2 Echantillonnage

La stratégie d'échantillonnage diffère en fonction de groupes de populations, en raison d'aspects logistiques, ainsi que de la disponibilité et granularité des données. Pour les populations non-déplacées, les données sont représentatives au niveau du département (admin2) et des zones de subsistance, pour toutes les zones accessibles au moment de la collecte. Pour les populations déplacées internes et réfugiés, les données sont quasi-représentatives, en raison de l'opérationnalisation de la collecte, comme détaillé ci-dessous. Le niveau de confiance est fixé à 90% avec une marge d'erreur de 10%.

Populations non-déplacées :

La stratégie d'échantillonnage choisie pour les populations non déplacées est dite « échantillonnage stratifié en grappes » (cluster sampling). La strate est définie au niveau du cercle (admin2) et des zones de subsistance. Cette stratégie consiste dans un premier temps à sélectionner aléatoirement, avec remplacement, et avec une probabilité proportionnelle à la population, des hexagones, qui constituent l'unité primaire d'échantillonnage (UPE). La taille minimum d'une grappe est définie à 6. Ce nombre a été choisi afin d'assurer la possibilité d'avoir des équipes de trois enquêteurs, qui feront chacun 2 enquêtes dans chacune des grappes sélectionnées et qui seront accompagnées d'un chargé de terrain, ou chef d'équipe, ainsi que d'un chauffeur, ce qui permettra d'utiliser des véhicules à cinq places pour assurer une visibilité plus discrète des équipes terrain au moment de la collecte de données dans certaines zones sensibles d'un point de vue sécuritaire.

La base de données de « *Global Human Settlement Layer* (GHSL) est utilisée comme source de données pour la population non déplacées. Cette base de données est une projection de la population pour 2026 qui offre une résolution d'environ 100mètres. Elle date de septembre 2025, L'estimation du nombre d'individus est basée sur des estimations du bâti, extraites de données satellites. En ne pouvant pas distinguer des bâtiments d'habitations d'autres types de bâtiments (écoles, centres de santé, ...), cette base de données pourrait surestimer le nombre d'individus présents sur le territoire malien.

Afin de créer le cadre d'échantillonnage, les équipes GIS et données IMPACT ont ensuite réalisé les traitements suivants sur les données :

- Une estimation du nombre de ménages est faite en divisant le nombre d'individus par 6, la taille moyenne d'un ménage au Mali. L'ensemble du territoire est découpé en hexagones de 500m de rayon.
 - o Les hexagones sont connectés au GHSL
 - o Les hexagones vides sont retirés du cadre
 - o Les hexagones dans lesquels moins de 8 ménages (48 individus) résident sont retirés du cadre d'échantillonnage pour des raisons logistiques. En effet, la taille minimum d'une grappe étant fixée à 6 ménages, les équipes ne peuvent pas visiter d'hexagones dans lesquels moins de 6 ménages résident. Les données GHSL surestimant probablement la population par hexagone, une marge de 2 ménages a été calculée.
 - o Tous les hexagones se trouvant dans des zones militaires, administratives, ou protégées sont retirées car elles sont inatteignables et /ou n'abritent pas de ménages.

Populations déplacées internes :

Une base de données partagée par OCHA est utilisée comme base pour les populations déplacées internes et les réfugiés ; et date de janvier 2026. Elle contient le nombre de ménages PDI et réfugiés par commune (admin3).

La stratégie d'échantillonnage pour les populations déplacées internes est un échantillonnage aléatoire stratifié en deux étapes (two stage random sampling). La strate est définie au niveau du département et de la zone de subsistance. Cette stratégie permet d'obtenir un nombre d'échantillons devant être collectés selon la catégorie de PDI (sur site ou hors site d'accueil de déplacés) au niveau de l'unité primaire d'échantillonnage, la commune (admin3).

Pour les ménages PDI sur sites, IMPACT alloue le nombre d'échantillons à collecter sur site pour chaque commune de la manière suivante :

- Lorsque moins de 6 enquêtes sont à collecter sur l'ensemble des sites d'une commune, ces enquêtes sont réattribuées à la communauté PDI hors sites. Cela coïncide avec la taille minimum d'une grappe, comme définie pour les ménages hôtes.
- Lorsque plus de 6 enquêtes sont à collecter sur l'ensemble des sites d'une commune, REACH tire aléatoirement avec remplacement parmi la liste des sites de cette commune.

Populations réfugiées :

La stratégie d'échantillonnage pour les populations réfugiées et retournées est similaire à celle utilisée pour les PDI : un échantillonnage aléatoire stratifié en deux étapes. La strate est définie au niveau du cercle (admin2). Cette stratégie permet d'obtenir un nombre d'échantillons devant être collectés au niveau de l'unité primaire d'échantillonnage, la commune (admin3).

Tableau 2 : Échantillon

Admin 1	Admin 2	PND	PDI	REF	Total
ML01 Kayes		1020	96	180	1296
ML0101	Kayes	102	96	96	294
ML0102	Bafoulabé	102	0	0	102
ML0103	Yélimané	102	0	84	186
ML0104	Kéniéba	102	0	0	102
ML0105	Ambidédi	102	0	0	102
ML0106	Aourou	102	0	0	102
ML0107	Diamou	102	0	0	102
ML0108	Oussoubidiagna	102	0	0	102
ML0109	Ségala	102	0	0	102
ML0110	Sadiola	102	0	0	102
ML02 Koulikoro		816	54	122	992
ML0201	Koulikoro	102	0	25	127
ML0201	Banamba	102	0	0	102
ML0201	Kangaba	102	0	7	109
ML0201	Kati	102	54	90	246
ML0201	Kolokani	102	0	0	102
ML0201	Nyamina	102	0	0	102
ML0201	Siby	102	0	0	102
ML0201	Néguéla	102	0	0	102
ML03 Sikasso		816	324	96	1236
ML0301	Sikasso	102	96	96	294
ML0302	Kadiolo	102	96	0	198
ML0303	Dandéréso	102	0	0	102
ML0304	Kignan	102	66	0	168
ML0305	Kléla	102	0	0	102
ML0306	Lobougoula	102	0	0	102
ML0307	Loulouni	102	0	0	102
ML0308	Niéna	102	66	0	168
ML04 Ségou		1146	552	270	1968
ML0401	Ségou	102	96	78	276
ML0402	Bla	102	54	78	234
ML0403	Barouéli	102	54	66	222
ML0404	Niono	102	90	48	240
ML0405	Macina	108	90	0	198
ML0406	Dioro	102	0	0	102
ML0407	Farako	120	0	0	120
ML0408	Nampala	102	0	0	102
ML0409	Sokolo	102	90	0	192
ML0410	Markala	102	78	0	180
ML0411	Sarro	102	0	0	102
ML05 Mopti		702	276	115	1093
ML0501	Mopti	102	96	90	288
ML0502	Djenné	102	90	0	192
ML0503	Ténenkou	102	0	25	127

ML0504	Youwarou	96	0	0	96
ML0505	Konna	102	0	0	102
ML0506	Korientzé	102	90	0	192
ML0507	Sofara	96	0	0	96
ML0508	Toguéré-Coumbé	102	96	90	288
ML06 Tombouctou		1422	522	113	2057
ML0601	Tombouctou	108	78	17	203
ML0602	Goundam	102	30	0	132
ML0603	Diré	96	0	0	96
ML0604	Niafunké	102	90	0	192
ML0605	Gourma-Rharous	96	96	96	288
ML0606	Bintagoungou	114	84	0	198
ML0607	Saraféré	96	0	0	96
ML0608	Bambara-Maoudé	102	0	0	102
ML0609	Léré	108	0	0	108
ML0610	Gossi	114	0	0	114
ML0611	Tonka	108	66	0	174
ML0612	Ber	174	78	0	252
ML0613	Gargando	102	0	0	102
ML07 Gao		726	588	192	1506
ML0701	Gao	102	96	96	294
ML0702	Bourem	96	96	0	192
ML0703	Ansongo	132	96	96	324
ML0705	Bamba	96	90	0	186
ML0707	Sony Aliber	96	72	0	168
ML0708	Djebock	108	90	0	198
ML0712	Gabéro	96	48	0	144
ML08 Kidal		918	84	0	1002
ML0801	Kidal	102	84	0	186
ML0802	Abeïbara	102	0	0	102
ML0803	Tin-Essako	102	0	0	102
ML0804	Tessalit	102	0	0	102
ML0805	Achibogho	102	0	0	102
ML0806	Anéfif	102	0	0	102
ML0807	Timétrine	102	0	0	102
ML0808	Aguel-Hoc	102	0	0	102
ML0809	Takalote	102	0	0	102
ML09 Taoudenni		174		0	174
ML0903	Bou-Djebeha	174	0	0	174
ML10 Ménaka		114	96	96	306
ML1001	Ménaka	114	96	96	306
ML11 Nioro		618	0	6	624
ML1101	Nioro	102	0	3	105
ML1102	Diéma	108	0	3	111
ML1103	Diangounté Camara	102	0	0	102
ML1104	Sandaré	102	0	0	102
ML1105	Troungoumbé	102	0	0	102
ML1106	Béma	102	0	0	102

ML12 Kita		612	138	3	753
ML1201	Kita	102	84	3	189
ML1202	Sagabari	102	0	0	102
ML1203	Sébékoro	102	54	0	156
ML1204	Toukoto	102	0	0	102
ML1205	Séfétó	102	0	0	102
ML1206	Sirakoro	102	0	0	102
ML13 Dioïla		612	60	11	683
ML1301	Dioïla	102	0	0	102
ML1302	Banco	102	0	0	102
ML1303	Béléko	102	0	11	113
ML1304	Fana	102	60	0	162
ML1305	Massigui	102	0	0	102
ML1306	Ména	102	0	0	102
ML14 Nara		408	210	0	618
ML1401	Nara	102	60	0	162
ML1402	Ballé	102	0	0	102
ML1403	Dilly	0	60	0	60
ML1404	Mourdiah	102	90	0	192
ML1406	Fallou	102	0	0	102
ML15 Bougouni		1020	78	162	1260
ML1501	Bougouni	102	0	78	180
ML1502	Yanfolila	102	0	84	186
ML1503	Kolondiéba	102	0	0	102
ML1504	Garalo	102	0	0	102
ML1505	Koumantou	102	0	0	102
ML1506	Kangaré-Sélingué	102	0	0	102
ML1507	Ouélessébougou	102	78	0	180
ML1508	Kadiana	102	0	0	102
ML1509	Fakola	102	0	0	102
ML1510	Dogo	102	0	0	102
ML16 Koutiala		816	168	192	1176
ML1601	Koutiala	102	78	96	276
ML1602	Yorosso	102	90	96	288
ML1603	M'Péssoba	102	0	0	102
ML1604	Molobala	102	0	0	102
ML1605	Koury	102	0	0	102
ML1606	Konséguéla	102	0	0	102
ML1607	Kouniana	102	0	0	102
ML1608	Zangasso	102	0	0	102
ML17 San		714	307	192	1213
ML1701	San	102	96	96	294
ML1702	Tominian	102	66	96	264
ML1703	Kimparana	102	60	0	162
ML1704	Yangasso	102	0	0	102
ML1705	Fangasso	102	60	0	162
ML1706	Mandiakuy	102	25	0	127
ML1707	Sy	102	0	0	102
ML18 Douentza		216	60	96	372

ML1801	Douentza	102	60	96	258
ML1804	N'Gouma	114	0	0	114
ML19 Bandiagara		906	696	282	1884
ML1901	Bandiagara	102	84	96	282
ML1902	Koro	96	78	96	270
ML1903	Bankass	96	72	90	258
ML1904	Kendié	102	72	0	174
ML1905	Ningari	108	72	0	180
ML1906	Diallassagou	102	84	0	186
ML1907	Sangha	102	72	0	174
ML1908	Kani	102	72	0	174
ML1909	Sokoura	96	90	0	186
ML20 Bamako		102	68	96	266
ML2001	Bamako	102	68	96	266
ML00 Mali		13 878	4377	2224	20479

Tableau 3 : Résumé de l'échantillon :

Population	Stratification	Niveau de confiance	Marge d'erreur	Coefficient intra-grappe	Taille moyenne d'une grappe	Tampon	Taille d'échantillon	Type d'échantillonnage	Unité Primaire d'Echantillonnage
Populations non-déplacées	Cercle (admin2)	90%	10%	0.06	6	5%	13 878	Échantillonnage stratifié en grappes, résultats représentatifs	Hexagones
Populations déplacées internes	Cercle (admin2)	90%	10%	-	-	5%	4377	Échantillonnage stratifié en deux étapes, résultats quasi-représentatifs	Communes (admin3)
Populations réfugiées	Cercle (admin2)	90%	10%	-	-	5%	2224	Échantillonnage stratifié en deux étapes, résultats quasi-représentatifs	Communes (admin3)

3.4.3 Sélection des ménages

Ménage non déplacé :

La sélection des ménages des populations non déplacée repose sur l'utilisation de points GPS afin d'assurer une couverture géographique représentative et précise. Chaque zone d'évaluation est d'abord divisée en clusters. Des points GPS sont ensuite générés aléatoirement dans ces clusters pour identifier les ménages à enquêter. Cette approche permet de minimiser les biais de sélection et d'assurer que les données recueillies reflètent fidèlement la distribution et les caractéristiques de la population cible. Les enquêteurs se rendent sur le terrain en suivant les coordonnées GPS préétablies pour interroger les ménages sélectionnés, garantissant ainsi une méthodologie rigoureuse et transparente pour la collecte des données. Dans des clusters qui sont très peu denses, il se peut que les points GPS ne tombent à proximité d'aucune concession, par exemple si les concessions sont regroupées toutes au même endroit dans le cluster, et le reste du cluster n'est pas peuplé. Dans ce cas,

l'équipe doit trouver la concession la plus proche du point GPS, s'y rendre, et suivre la méthode du stylo, définie comme suit : Un point central est choisi au hasard dans le site de déplacement, et un enquêteur tient un stylo ou un objet similaire à bout de bras et le laisse tomber pour déterminer la direction à suivre. En partant de ce point central, l'enquêteur se déplace dans la direction indiquée, interrogeant chaque ménage à intervalles réguliers jusqu'à atteindre le nombre souhaité de réponses.

Ménage PDI :

Pour la sélection des ménages déplacés internes, une distinction est faite entre les ménages situés sur site et hors site. Pour les ménages PDI sur site, la sélection utilise la méthode du stylo. Un point central est choisi au hasard dans le site de déplacement, et un enquêteur tient un stylo ou un objet similaire à bout de bras et le laisse tomber pour déterminer la direction à suivre. En partant de ce point central, l'enquêteur se déplace dans la direction indiquée, interrogeant chaque ménage à intervalles réguliers jusqu'à atteindre le nombre souhaité de réponses.

Pour les ménages PDI hors site, les enquêteurs collectent d'abord des informations préliminaires auprès des chefs de site et d'autres ménages pour identifier les localisations des ménages PDI vivant hors site. Ces renseignements sont complétés par des discussions avec d'autres informateurs ou représentants de la commune. Les équipes répartissent le nombre d'enquêtes en fonction des emplacements répertoriés. Elles allouent le nombre d'enquêtes à réaliser dans chaque zone en fonction de la méthodologie d'échantillonnage des hors sites cité plus haut. Bien que cette stratégie ne soit pas entièrement aléatoire, elle vise à offrir à chaque ménage une chance non nulle d'être inclus dans l'échantillon. Cependant, les ménages PDI plus isolés auront probablement une probabilité moindre d'être inclus, ce qui constitue une limitation de cette méthode. Pour ces raisons, les données couvrant ce groupe de population seront considérées comme quasi-représentatives.

Ménage Réfugié :

En l'absence d'une liste des ménages de réfugiés, la sélection des ménages suit une méthodologie similaire à celle utilisée pour les PDI hors site. Les enquêteurs recueillent d'abord des informations auprès des responsables de la communauté, ou de la mairie, sur la localisation des réfugiés et des retournés. Les équipes se déplacent ensuite vers les zones indiquées pour interroger les ménages, générant des données quasi-représentatives.

3.4.4 Outil et collecte

Un outil de collecte de données multisectoriel a été développé grâce à l'engagement avec les clusters mondiaux. Cet outil est partagé avec l'OCHA, les clusters, FONGIM, les ONG internationales (INGOs) et DNDS pour recueillir des contributions, et sera finalement intégré dans un outil consensuel harmonisé pour la MSNA 2026. Les entretiens seront principalement réalisés en face à face. Le questionnaire sera déployé sur la plateforme Kobo Collect.

3.4.5 Mise en place pratique de la collecte de données primaires

Structure des équipes de collecte :

Les équipes de collectes seront composées d'un chargé de Terrain, un chef d'équipe et au minimum avec deux enquêteurs.

Formations :

Les formations des superviseur.es terrain auront lieu dans les capitales de régions, sur 3 jours. Cette formation portera entre autres sur le questionnaire, sur l'échantillonnage, sur les sensibilités du questionnaire, et la logistique. Les superviseur.es terrain formeront à leur tour les enquêteurs lors d'une formation de 3 jours.

Répondant.e :

Une fois le ménage identifié, les enquêteurs mèneront les entretiens auprès d'un ou d'une répondant.e ayant une bonne connaissance de la situation du ménage, et pouvant parler au nom du ménage. Ainsi, sont considérés comme potentiels répondant.es le/la chef.fe de ménage, ainsi que chacune des épouses du ménage, âgés de 18 ans ou plus. La conduite des entretiens sur le terrain se fera comme suit :

- (1) Lorsque des enquêtrices femmes font partie des équipes de collecte, alors les enquêtrices administreront le questionnaire à des répondantes, et les enquêteurs à des répondants.
- (2) Lorsqu'il n'y a pas d'enquêtrices, mais que c'est acceptable culturellement, alors des enquêteurs administreront le questionnaire à des femmes. Cette approche créera un biais de réponse et n'est donc pas à privilégier.
- (3) Lorsqu'il n'est pas acceptable qu'un enquêteur s'entretienne avec une femme, alors le répondant devra être un homme

Les enquêteurs de chaque région seront supervisés par un.e superviseur.e terrain qui animera des séances de briefing et de debriefings quotidiennes. Dans la mesure du possible, le/la superviseur.e terrain est tenu.e de se rendre dans les localités avec les enquêteurs pour superviser la collecte et présenter le projet aux autorités locales. Dans les cas où cela ne serait pas possible pour des raisons logistiques ou sécuritaires, il/elle restera basé.e au niveau des chefs-lieux de chaque région, afin de travailler en étroite collaboration avec le chargé national des enquêtes responsable de coordonner la collecte à distance.

3.5 Suivi de la collecte de données, traitement, nettoyage et analyse

3.5.1 Traitement des données

Les données seront enregistrées sur smartphones et téléchargées à la fin de chaque entretien sur un serveur Kobo centralisé. Dans le cas où les enquêteurs se trouveraient dans une zone dépourvue d'internet, les données seront téléchargées sur le serveur Kobo au retour des enquêteurs sur leur base d'affectation.

Les données seront vérifiées quotidiennement par l'équipe d'évaluation et de traitement des données basée à Bamako. Des logs de nettoyage seront générés quotidiennement, grâce à des scripts R préparés en amont de la collecte, et envoyés aux superviseur.es terrains concernés. Ceux-ci seront responsables de vérifier les logs, et les remplir avec leurs équipes d'enquêteurs, avant de les renvoyer au bureau de Dakar.

Parallèlement à ce processus, le gestionnaire base de données et SIG effectuera un suivi quotidien de la collecte, notamment pour vérifier que les données collectées permettent d'atteindre les cibles d'enquêtes fixées pour chaque strate de l'échantillon. A la fin de la collecte, après un traitement final des données par l'équipe chargée des données, la base de données sera envoyée au siège d'IMPACT à Genève pour validation technique.

3.5.2 Analyse des données

Une fois que les données sont nettoyées et validées, elles sont placées dans un outil d'analyse sur R, afin de produire des analyses préliminaires de chaque indicateur collecté. Les données nettoyées seront agrégées au niveau du département (admin2), au niveau régional (admin1), au niveau national, et par groupe de population.

Afin de refléter la distribution réelle des ménages au niveau des strates, les résultats agrégés seront pondérés selon la répartition réelle de la population de notre base d'échantillonnage. En effet, des écarts pourraient exister entre la structure réelle de la population d'une strate et celle de son échantillon : certaines strates pourraient être sur ou sous-représentées. D'où l'intérêt de l'ajout du poids de redressement w_h pour chaque ménage d'une strate h .

$$w_h = \frac{\frac{N_h}{\sum_h N_h}}{\frac{n_h}{\sum_h n_h}}$$

Avec

w_h : poids de redressement pour les ménages de la strate h

N_h : nombre total des ménages dans la strate h

n_h : nombre total des ménages enquêtés dans la strate h

$\frac{N_h}{\sum_h N_h}$: proportion des ménages de la strate h dans la population

$\frac{n_h}{\sum_h n_h}$: proportion des ménages de la strate h dans l'échantillon

L'exclusion de certaines zones du fait du climat d'insécurité implique par ailleurs des limitations qui seront explicitées au moment de l'analyse : les données collectées ne seront pas considérées comme représentatives des zones non prises en compte dans l'échantillon. En plus de cette analyse préliminaire, des analyses multisectorielles seront produites. D'une part, afin de soutenir la coordination humanitaire dans l'utilisation des données MSNA pour le HNRP, et d'autre part pour produire une analyse multisectorielle standardisée selon le cadre analytique d'IMPACT Initiatives.¹⁵ Pour cela, des indicateurs composites seront calculés sur R, et combinés selon les cadres d'analyse concernés.

Niveaux d'analyse MSNA :

Tableau 4 : Analyse

Types d'analyse	Niveau administratif	Groupe de population	Plan de désagrégation
Tableaux des fréquences MSNA	Région (admin1) Département (admin2)	Communauté hôte, PDI, Réfugiés	Genre du chef de ménage, Age du chef de ménage, Statut matrimonial du chef de ménage, Niveau d'éducation du chef de ménage, Statut de déplacement, Taille du ménage, Présence d'au moins une personne en situation d'handicap, Principale langue parlée par le ménage, Percentile du revenu des ménages, Profil de moyen de subsistance, localisation du ménage, zone des moyens de subsistance
Analyse sectorielle MSNA	Région (admin1) Département (admin2)	Communauté hôte, PDI, Réfugiés	Genre du chef de ménage, Age du chef de ménage, Statut matrimonial du chef de ménage, Niveau d'éducation du chef de ménage, Statut de déplacement,

¹⁵ Pour plus d'informations : [Brief – Introducing Multisectoral Needs Assessment, REACH, 2025](#)

			Taille du ménage, Présence d'au moins une personne en situation d'handicap, Principale langue parlée par le ménage, Percentile du revenu des ménages, Profil de moyen de subsistance, localisation du ménage, zone des moyens de subsistance
Analyse MSNI	Région (admin1) Département (admin2)	Communauté hôte, PDI, Réfugiés	Genre du chef de ménage, Age du chef de ménage, Statut matrimonial du chef de ménage, Niveau d'éducation du chef de ménage, Statut de déplacement, Taille du ménage, Présence d'au moins une personne en situation d'handicap, Principale langue parlée par le ménage, Percentile du revenu des ménages, Profil de moyen de subsistance, localisation du ménage, zone des moyens de subsistance
Analyse des tendances	Région (admin1) Département (admin2)	Communauté hôte, PDI, Réfugiés	Genre du chef de ménage, Age du chef de ménage, Statut matrimonial du chef de ménage, Niveau d'éducation du chef de ménage, Statut de déplacement, Taille du ménage, Présence d'au moins une personne en situation d'handicap, Principale langue parlée par le ménage, Percentile du revenu des ménages, Profil de moyen de subsistance, localisation du ménage, zone des moyens de subsistance
Analyse des déplacements	Région (admin1) Département (admin2)	Communauté hôte, PDI, Réfugiés	Genre du chef de ménage, Age du chef de ménage, Statut matrimonial du chef de ménage, Niveau d'éducation du chef de ménage, Statut de déplacement, Taille du ménage, Présence d'au moins une personne en situation d'handicap, Principale langue parlée par le ménage, Percentile du revenu des ménages, Profil de moyen de subsistance, localisation

			<i>du ménage, zone des moyens de subsistance</i>
--	--	--	--

3.6 Limites méthodologiques

L'évaluation multisectorielle des besoins (MSNA) 2026 pour le Mali, présente plusieurs défis méthodologiques importants :

1. L'évaluation est planifiée pour la saison des pluies, ce qui pourrait compliquer la mobilité et l'accès aux sites ciblés pour l'enquête. De plus, la situation sécuritaire instable dans certaines régions pourrait également limiter la sélection des zones d'étude aux endroits plus accessibles. En guise de mesure corrective, si une zone spécifique s'avère inaccessible, elle sera remplacée par une autre zone préalablement identifiée comme alternative.
2. Le nombre de 6 enquêtes minimum par grappe a été choisi pour des raisons logistiques et sécuritaires, permettant de déployer des équipes de 3 enquêteurs qui pourront mener 2 enquêtes dans chacune des grappes sélectionnées, et qui seront accompagnées d'un chargé de terrain ou chef d'équipe, ainsi que d'un chauffeur. Cela permettra également d'utiliser des véhicules cinq places pour assurer une visibilité plus discrète des équipes terrain lors de la collecte de données dans des zones sensibles.
3. La base de données de "*Global Human Settlement Layer*" (GHSL) utilisée comme source de données pour l'échantillon en grappe de la population non déplacée est une projection de la population pour 2026 offrant une résolution d'environ 100 mètres. Cependant, cette estimation du nombre d'individus étant basée sur des estimations de bâtis extraites de données satellites, elle ne permet pas de distinguer les bâtiments d'habitation d'autres types de bâtiments (écoles, centres de santé, etc). Ainsi, il y a un risque de surestimation du nombre d'individus présents sur le territoire nigérien, pouvant introduire un biais dans l'échantillonnage à probabilité proportionnelle à la taille, impliquant un biais dans l'allocation des grappes et donc un biais dans la représentativité.
4. La taille minimum d'une grappe étant fixée à 6 ménages, et les données GHSL surestimant probablement la population par hexagone, les hexagones dans lesquels moins de 8 ménages (soit 48 individus) résident ont été retirés du cadre d'échantillonnage (avec une marge de 2 ménages qui a été calculée), et ce pour des raisons logistiques. Cette approche implique une possible exclusion de zones peu densément peuplées, instaurant un biais de représentativité des populations rurales et pastorales, ainsi qu'un possible biais de vulnérabilité.
5. Lors de l'allocation du nombre d'enquêtes à collecter dans chaque commune pour les PDI sur site, lorsque ce nombre d'enquêtes est inférieur à 6 (c'est-à-dire la taille minimum d'une grappe), ces enquêtes sont réattribuées à la communauté des PDI hors site. Cela implique une perte potentielle de représentativité des petits sites, et donc un biais éventuel sur les profils vulnérables.
6. Pour la sélection des ménages PDI hors site, les enquêteurs collectent d'abord des informations préliminaires auprès des chefs de site et d'autres ménages pour identifier les localisations des ménages PDI vivant hors site. Ces renseignements sont complétés par des discussions avec d'autres informateurs ou représentants de la commune. Les équipes répartissent le nombre d'enquêtes en fonction des emplacements répertoriés, et allouent le nombre d'enquêtes à réaliser dans chaque zone en fonction de la méthodologie d'échantillonnage des hors sites. Bien que cette stratégie ne soit pas entièrement aléatoire, elle vise à offrir à chaque ménage une chance non nulle d'être inclus dans l'échantillon. Cependant, les ménages PDI plus isolés auront probablement une probabilité moindre d'être inclus, ce qui constitue peut induire un biais de vulnérabilité.
7. L'échantillonnage des groupes de populations ayant suivi différentes méthodologies adaptées aux spécificités et informations disponibles pour chacun, donne lieu à un écart de précision qui pourra

impacter la comparaison des résultats entre population non déplacée d'un côté, et PDI, retournés et réfugiés de l'autre.

8. Pour la région de Ménaka, en raison de défis sécuritaires, les données ne seront représentatives que pour le cercle de Ménaka, puisque les autres cercles ne sont pas accessibles aux enquêteurs.

4. Principales considérations éthiques et risques connexes

* Pour plus de détails sur cette étape. Se référer à la partie 5 du document [IMPACT Research Design Guidelines](#)*

La conception de la recherche proposée **répond / ne répond pas** aux critères suivants :

Le design de recherche proposé...	Oui/Non	Détails si non (y compris les mesures d'atténuation)
... A été coordonné avec les parties prenantes pertinentes pour éviter tout doublon inutile des efforts de collecte de données ?	Oui	Comme mentionné plus haut, les parties prenantes se sont accordé pour une centralisation des efforts de collecte de données.
... Respecte les répondants, leurs droits et leur dignité (en particulier en : recherchant un consentement éclairé, concevant la durée de l'enquête tout en tenant compte du temps des participants, garantissant un rapport précis des informations fournies) ?	Oui	
... N'expose pas les collecteurs de données à des risques résultant directement de leur participation à la collecte de données ?	Oui	
... N'expose pas les répondants / leurs communautés à des risques résultant directement de leur participation à la collecte de données ?	Oui	
... N'implique pas la collecte d'informations sur des sujets spécifiques qui pourraient être stressant et/ou retraumatisant pour les participants à la recherche (à la fois les répondants et les collecteurs de données) ?	Non	<p>Le module Protection traite de sujets sensibles tels que la violence, les abus et les droits humains, qui peuvent potentiellement réveiller des expériences traumatisantes chez les répondants. Les interrogations relatives à la sécurité alimentaire peuvent également être difficiles, surtout pour ceux qui vivent une insécurité alimentaire grave. De façon similaire, la section Santé risque d'inciter les participants à évoquer des souvenirs personnels de maladie, de lésions ou de soins médicaux, ce qui peut être source de stress.</p> <p>Mitigation :</p> <p>Pour atténuer les risques, les superviseur.es terrain et les points focaux des ONG partenaires recevront</p>

		<p>une formation initiale aux premiers secours et au soutien psychologique. Les enquêteurs seront sensibilisés aux principes de respect, d'empathie et de confidentialité. Un consentement éclairé sera systématiquement recueilli avant le début de chaque entretien. La majorité des questions a été conçue pour être posée de façon délicate et non intrusive. Les participants auront la possibilité de répondre à leur rythme, avec des pauses si nécessaires. Pour chaque question posée, le ou la répondant(e) a la possibilité de choisir de ne pas y répondre ; l'option « Ne souhaite pas répondre » est disponible comme réponse alternative.</p>
... N'implique pas la collecte de données auprès de mineurs, c'est-à-dire de personnes âgées de moins de 18 ans ?	Oui	
... N'implique pas la collecte de données auprès d'autres groupes vulnérables tels que les personnes handicapées, les victimes / « survivant.es » d'incidents de protection, etc. ?	Non	<p>Les questions du Washington Group sont posées directement aux individus impliqués, quand c'est possible. Des personnes ayant subi des incidents de protections pourraient également être interrogées, même si elles ne sont pas ciblées spécifiquement.</p> <p>Compte tenu de la nature aléatoire de l'approche d'échantillonnage adoptée pour les entretiens auprès des ménages, des personnes en situation de handicap ou survivantes d'incident de protection pourront participer à l'évaluation. Par ailleurs, toute participation au questionnaire se fait suite à un consentement éclairé et explicite des répondants ou des répondantes. De plus, les répondants auront la possibilité d'interrompre l'entretien s'ils le souhaitent ou si certains sujets leur semblent sensibles. REACH garantira aussi la formation des enquêteurs autour des considérations éthiques de la collecte de données mais aussi aux modalités les plus éthiques et appropriées de communication avec ces groupes de</p>

		répondants, notamment exposées aux risques d'incidents de protection.
... Suit les SOPs IMPACT pour la gestion des informations personnellement identifiables ?	Oui	

5. Rôles et responsabilités

Tableau 3 : Description des rôles et responsabilités

Description de la tâche	Responsable	Redevable	Consulté.e	Informé.e
Conception de la recherche	Chargé(e) d'évaluation senior	Représentant Multi-Pays	DNDS, FOINGIM, OCHA, ICCG	EHP
Supervision de la collecte de données	Chargé(e) d'évaluation senior	Responsable de Recherche	Représentant Multi-Pays	
Traitement des données (vérification, nettoyage)	Chargé des données	Spécialiste de données	Chargé(e) d'évaluation Senior	
Analyse des données		Chargé(e) d'évaluation senior	FONGIM, OCHA, ICCG, DNDS	FONGIM, OCHA, ICCG, DNDS
Rédaction des produits	Chargé(e) d'évaluation senior	Responsable de Recherche	Représentant Multi-Pays	DNDS, FONGIM, OCHA, ICCG
Dissémination	Chargé(e) d'évaluation senior	Responsable de Recherche	Représentant Multi-Pays	DNDS, FONGIM, OCHA, ICCG, EHP
Suivi & Evaluation	Chargé(e) d'évaluation senior	Responsable de Recherche	Représentant Multi-Pays	DNDS, FONGIM, OCHA, ICCG
Leçons apprises	Chargé(e) d'évaluation senior	Responsable de Recherche	Chargé de données, Spécialiste de données, Responsable de recherche, Représentant multi-pays	DNDS, FONGIM, OCHA, ICCG

Personne en charge : la personne ou les personnes qui exécutent la tâche

Responsable redevable : la personne qui valide l'achèvement de la tâche et qui est responsable de la production finale

Consulté.e : la ou les personnes qui doivent être consultées lorsque la tâche est mise en œuvre

Informé.e : la ou les personnes qui doivent être informées lorsque la tâche est terminée

NB : Une seule personne peut être redevable ; le seul scénario où la même personne est mentionnée deux fois pour une tâche est lorsque la même personne est à la fois responsable et redevable.

6. Plan d'Analyse des Données

[Un plan d'analyse des données \(DAP\)](#) a été conçu en partenariat avec DNDS, FONGIM, OCHA et l'ICCG au Mali, s'appuyant sur des indicateurs soigneusement discutés et approuvés par IMPACT ainsi que par les Clusters à l'échelle internationale. Ce DAP se structure autour de modules clés, chacun ciblant des aspects spécifiques de l'analyse pour une compréhension approfondie et une action efficace. Ces modules couvrent des domaines tels que les données démographiques, le Washington Group, les déplacements, HESPER, la santé, l'ABNA, l'EHA, la sécurité alimentaire, les moyens de subsistance, la protection, les chocs et risques, ainsi que la reddition de comptes. Des indicateurs ont été inclus pour permettre des analyses à travers le Humanitarian Needs and Response Plan (HNRP), le Multi-sectoral Needs Index (MSNI), l'Education Analysis (EA), le JMP, le WASH Insecurity Analysis (WIA), déplacements et le Emergency Settings Perceived Needs Scape (HESPER), tout en permettant une analyse des tendances de 2025 à 2026 et des résultats désagrégés selon les dimensions suivantes :

https://repository.impact-initiatives.org/document/impact/6bbccf56/REACH_MLI_2601_MSNA_DAP_vf.xlsx

- *Par sexe du chef de ménage*
- *Par âge du chef de ménage*
- *Par statut matrimonial du chef de ménage*
- *Par niveau d'éducation du chef de ménage*
- *Par statut de déplacement du chef de ménage*
- *Par taille du ménage*
- *Par présence d'un membre en situation de handicap dans le ménage*
- *Par langue principale du ménage*
- *Par percentile de revenu du ménage*
- *Par profil de subsistance du ménage*
- *Par localisation du ménage*
- *Par zone de subsistance*
- *Par région (Admin 1)*
- *Par département (Admin 2)*

7. Plan de suivi & d'évaluation

Objectif IMPACT	Indicateur externe de M&E	Indicateur interne de M&E	Point focal	Outil	L'indicateur sera-t-il suivi ?
Les acteurs humanitaires ont accès aux produits IMPACT	<p>Nombre d'organisations humanitaires ayant accès aux services/ produits IMPACT</p> <p>Nombre de personnes ayant accès aux services/ produits IMPACT</p>	# de téléchargements des produits MSNA du Centre de Ressources (Termes de références, présentations, fatsheets, cartes)	Demande du pays au siège	Journal_utilisateur (User_log)	☒ Oui ☐ Non
		# de téléchargements de X produits de Relief Web	Demande du pays au siège		☒ Oui ☐ Non
		# de téléchargements de X produits à partir de plates-formes au niveau du pays	Équipe du pays		☒ Oui ☐ Non
		# de clics sur les produits MSNA du bulletin global d'information REACH (global newsletter)	Demande du pays au siège		☒ Oui ☐ Non
		# de clics sur les produits MSNA produits du bulletin d'information du pays (country newsletter), sendingBlue, bit.ly	Équipe du pays		☐ Oui ☒ Non
		# de visites sur le dashboard	Demande du pays au siège		☐ Oui ☒ Non
Les activités d'IMPACT contribuent à améliorer la mise en œuvre des programmes et la coordination de l'intervention humanitaire	Nombre d'organisations humanitaires utilisant les services/ produits IMPACT	# de références dans les documents HPC documents (HNO, SRP, Flash appeals, stratégie de cluster/ de secteur)	Équipe du pays	Journal_référence (Reference_log)	HNRP 2026
		# de références dans les documents d'un seul organisme			OCHA, Clusters, FONGIM
Les acteurs humanitaires utilisent les produits IMPACT	Les acteurs humanitaires utilisent les données/produits IMPACT comme base de prise de décision, planification et fourniture de l'aide.	Perception de la pertinence des programmes pays d'IMPACT	Équipe du pays	Modèle Usage_Retour et Usage_Sondage (Usage_Feedback and Usage_Survey Template)	Un sondage d'utilisation sera mené à la fin du cycle de recherche concernant toutes les sorties, ciblant au moins 15 partenaires.
		Perception de l'utilité et de l'influence des résultats d'IMPACT			
		Recommandations pour renforcer les programmes d'IMPACT			
	Nombre de documents humanitaires (HNO, HRP,	Perception des compétences du personnel d'IMPACT			

	plan stratégique d'un cluster/organisme, etc.) directement informés par les produits IMPACT	Perception de la qualité des produits/programmes			
		Recommandations pour renforcer les programmes d'IMPACT			
Les acteurs humanitaires sont engagés dans les programmes IMPACT	Nombre et/ou pourcentage d'organisations humanitaires contribuant directement aux programmes d'IMPACT (en fournissant des ressources, en participant à des présentations, etc.)	# d'organisations fournissant des ressources (par ex, personnel, véhicules, espace de réunion, budget, etc.) pour la mise en œuvre des activités	Équipe du pays	Journal_Engagement (Engagement_log)	☒ Oui ☐ Non
		# d'organisations/ de clusters qui participent à la conception de la recherche et à l'analyse conjointe			☒ Oui ☐ Non
		# d'organisations/ de clusters qui assistent à des séances d'information sur les résultats			☒ Oui ☐ Non

